



Chargé(e) de mission mobilité et transition énergétique

Synthèse de l'offre

Employeur : Association du Pays des vallons de Vilaine

Lieu de travail : 12 rue Blaise Pascal, Guichen, Ille-et-Vilaine (35)

Date de publication de l'offre : 5 juillet 2017

Date limite de candidature : 15 août 2017

Date programmée des entretiens : 31 août et 1^{er} septembre 2017

Poste à pourvoir : 18 septembre 2017

Type de recrutement : CDI de droit privé

Rémunération : selon expérience

Cadre d'emploi : convention collective de l'animation

Contexte

Le Pays des Vallons de Vilaine est organisé autour de deux structures :

- une Association (loi 1901) ;
- et un Syndicat mixte (article L. 5711-1 du Code général des collectivités territoriales).

Deux assemblées délibérantes coexistent, une Assemblée générale et un Comité syndical, avec sensiblement les mêmes élus et le même exécutif.

Les missions confiées à l'Association du Pays des Vallons de Vilaine sont définies dans ses statuts. Le Pays n'est pas un nouvel échelon de collectivité territoriale. C'est un espace de coopération entre des collectivités prêtes à travailler ensemble à leur développement, en y associant les acteurs de la vie civile grâce et via un Conseil de développement.

Deux communautés de communes composent le Pays des Vallons de Vilaine, regroupant près de 75 000 habitants :

- Vallons de Haute Bretagne Communauté : près de 43 000 habitants ;
- et Bretagne porte de Loire Communauté : près de 32 000 habitants.

Depuis le 1er janvier 2017, Vallons de Haute Bretagne Communauté regroupe 18 communes et Bretagne Porte de Loire Communauté en regroupe 20.

Le Pays remplit les missions qui lui sont confiées par les collectivités, dans un esprit de mutualisation, dans un souci de cohérence, de complémentarité. Cette coopération permet de mener une action commune dans des domaines d'intervention diversifiés et évolutifs.

Aujourd'hui le Pays des Vallons de Vilaine intervient dans les domaines suivants :

- tourisme, patrimoine et culture ;
- transports, mobilités ;
- emploi, insertion et formation ;
- agriculture ;
- contractualisation Europe-Région ;
- transition énergétique.

Le Syndicat mixte du Pays des Vallons de Vilaine a pour missions :

- l'élaboration, l'approbation, le suivi et la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ;
- le conseil et l'assistance des collectivités qui en font la demande, dans les domaines de l'urbanisme (planification, urbanisme réglementaire et opérationnel, maîtrise foncière) et de l'habitat ;
- et la gestion du service Application Droits des Sols (ADS), pour l'instruction des autorisations d'urbanisme des collectivités qui en font la demande.

Missions

Sous la responsabilité du directeur et du président du Pays des vallons de Vilaine, en collaboration avec les Vices-Présidents du pays en charge des politiques transition énergétique, mobilité et agriculture et avec les Vices-Présidents et agents référents sur les questions de transition énergétique et de mobilité des deux intercommunalités, le (la) chargé(e) de mission doit coordonner, animer et mettre en œuvre les politiques de transition énergétique et de mobilité sur le territoire du Pays des vallons de Vilaine avec une mission secondaire sur l'agriculture.

→ Transition énergétique

Mission principale : Coordonner, suivre et mettre en œuvre les actions du Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Missions spécifiques :

- **Coordination de la Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat (PLRH)** devant être lancée au premier trimestre 2018 : coordination de la plateforme, définition et mise en œuvre de la communication, relation avec les financeurs (Ademe, État, Région), recrutement d'un technicien habitat énergie, développement d'un partenariat avec les banques locales, prospective financière (développer un modèle économique, trouver des modes de financement innovant comme les CEE) ;
- **Animation et suivi du PCAET** : animation du comité de pilotage, suivi des actions mises en œuvre par les partenaires locaux rentrant dans le cadre du PCAET (intercommunalités, chambre d'agriculture, etc.), suivi du processus de validation du PCAET auprès du préfet de Région et du président de la Région Bretagne et de l'évaluation environnementale, recherche de financement ;
- **Dispositif TepCV et valorisation des CEE** : suivi et animation du dispositif financier TepCV, mise en œuvre d'une vente groupée (avec appui du conseil en énergie partagé du département 35) pour la valorisation des CEE.

→ Mobilité

Mission principale : coordonner la politique mobilité et transport du Pays des vallons de Vilaine et de ses deux intercommunalités. Sur ces missions, le chargé de mission intervient principalement pour le

compte des intercommunalités et se réfère aux Vices-Présidents communautaires en charge des mobilités.

Missions spécifiques :

- **Transport à la demande** : gestion des services de transport à la demande communautaire, suivi du service, contrôle des factures, mise en œuvre de la communication, gestion du quotidien/anomalie ;
- **Promotion des modes actifs** : mise en place d'un service de location de vélo à assistance électrique (en cours sur Vallons de Haute Bretagne communauté, en réflexion sur Bretagne porte de Loire communauté) ;
- **Promotion du covoiturage** : définition et réalisation d'animations en partenariat avec l'association covoiturage + ;
- **Expertise mobilité auprès des EPCI** : appui technique à la définition et réalisation de différents projets ou études. Notamment sur Vallons de Haute Bretagne communauté : étude mobilité et étude de pré-programmation et programmation de la gare de Messac-Guipry. Suivi des projets d'aménagement des haltes TER et des arrêts de connexion intermodale Facilenoo (en phase amont du projet) ;
- **Management de la mobilité/sensibilisation** : définition d'actions, d'animations en faveur de l'accompagnement au changement de comportement notamment lors de la semaine européenne de la mobilité ou du développement durable ;
- **Animation du groupe de travail mobilité du pays et des commissions transports des EPCI.**

→ **Agriculture**

Mission principale : Promotion des produits locaux auprès du grand public et de la restauration collective.

Missions spécifiques :

- Edition tous les deux ans d'un guide de promotion des agriculteurs en circuits-courts ;
- Accompagner les structures de restaurations collectives à l'introduction de produits de qualité et locaux (en partenariat avec la chambre d'agriculture).

→ **Mission complémentaire**

En lien avec le service de conseil en urbanisme partagé et le directeur du SCoT, accompagnement de Vallons de Haute Bretagne Communauté à l'élaboration de son Programme Local de l'Habitat (PLH).

Profil attendu – compétences requises

Ce poste nécessite une forte polyvalence, une bonne capacité d'adaptation que ce soit aux évolutions du contexte local et des missions mais également de travailler avec des interlocuteurs variés (élus dont Vices-Présidents référents, partenaires locaux, partenaires institutionnels). Il nécessite une bonne compréhension du rôle de chargé de mission vis-à-vis des élus mais aussi de la posture en tant qu'employé du pays travaillant, sur certaines missions, pour le compte des intercommunalités.

Les priorités du poste étant la politique mobilité et la mise en œuvre de la plateforme locale de rénovation de l'habitat, il est demandé une expérience en politique mobilité/transport et/ou transition énergétique, notamment la rénovation énergétique.

De formation supérieure en développement local, ingénierie de projet, développement durable, il est demandé :

- Une parfaite connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et notamment des échelles intercommunales et pays ;
- Une maîtrise des enjeux de transition énergétique et de mobilité sur des territoires péri-urbains et ruraux ;
- Des compétences en gestion de projet, suivi d'étude, mise en œuvre opérationnelle de projet, évaluation, demande de subvention, montage financier de projet ;
- Des connaissances en marché public ;
- Des qualités sur le plan rédactionnel, de synthèse, capacité à rendre compte ;
- Des capacités relationnelles, à travailler en équipe, en binôme avec des élus et en aide à la décision ;
- Compétences en animation de réunion/de groupe, processus de concertation ;
- Une maîtrise de la bureautique.

Le candidat devra faire preuve d'autonomie, de réactivité et de rigueur.

Conditions de travail

Temps de travail : temps complet, 35 heures par semaine

Réunions en soirée.

Contact et informations complémentaires

Formalisme des candidatures à respecter impérativement :

Envoyer le CV et la lettre de motivation de façon distincte en format pdf, nommé ainsi : NOM_PRENOM_CV et NOM_PRENOM_LM, uniquement par courriel à cette adresse : accueil@paysdesvallonsdevilaine.fr en copie à f.eliot@paysdesvallonsdevilaine.fr.

Toutes candidatures incomplètes, transmises sous un autre format ou par courrier ne seront pas étudiées.

Pour tout renseignement complémentaire :

Floriane Eliot, 02 99 57 05 16 (présente jusqu'au 27 juillet)